

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°10 DU 24 JANVIER 2017
(REUNION TELEMATIQUE)

SAISON 2016/2017

Présents :

Rodolphe ADAM, Président de la CCS

Francis DRUENNE, Dominique FONTAINE, Frédéric FRANCILETTE, Yves MOLINARIO, Jacques TARRACOR

Assistent :

Philippe CHEVALET (DTN)

Boris DEJEAN

DOSSIER

Modification au calendrier : 2ME041 - ACBB/TOURS VOLLEY-BALL 2 CFC

- Suite au PV N°8 de la CCS le club de TOURS informe la CCS qu'il ne pourra disposer de son équipe au complet le 28 Janvier 2017.
- Les clubs de TOURS et ACBB n'arrivant pas à trouver un accord, le club de TOURS demande à la CCS dans son courrier du 19 Janvier 2017 de modifier l'implantation de la rencontre au mardi 7 Février à 20h00.
- Le club de l'ACBB informe la CCS qu'il ne sera pas en mesure de présenter une équipe complète en semaine.
- La CCS regrette évidemment le manque de dialogue entre les deux clubs. Elle regrette également le manque d'anticipation de la part de l'ACBB qui a conduit à cette situation.
- Au regard du classement après la 12^{ème} journée, il s'avère que les trois premières équipes sont mathématiquement qualifiées pour les Play-off. Le match ACBB/TOURS ne peut donc pas qualifier les deux clubs en Play-off, par conséquent il n'y a plus de risque de rupture d'équité dans le championnat vis-à-vis d'un troisième club.
- Les deux clubs avaient donné leur accord pour jouer la rencontre le Dimanche 19 Février 2017.

En conséquence de quoi :

- La CCS décide de valider cette proposition et implante la rencontre 2ME041 le Dimanche 19 Février à 15h00.

Le Président de la CCS
Rodolphe ADAM